

Outil T32.1

auteur: J-J. Binard & T. Dauchez

Organisation: GIP-FAR

date: 14/02/2019

E3. Réguler les attitudes et comportements

Méthode d'élaboration de contrat de groupe

Le contrat de groupe est essentiel pour permettre la mise en place de règles de vie communes. La méthode *Espoir et Craintes* permet leur création en début de formation.

Définition

Le contrat de groupe vise à créer de façon explicite les règles de vie du groupe durant la formation. Ces règles de vie doivent répondre aux besoins individuels de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi et de réalisation (voir T11.2). La réponse à ces besoins permet de créer les conditions les plus favorables à l'attention et l'apprentissage.

Ce travail est notamment très important dans les formations se donnant pour objet un travail sur les attitudes et comportements des personnes isolées ou ayant peu de contact avec leur environnement.

Méthode « Espoirs et craintes »

Cette technique permet l'expression des besoins et attentes des apprenants d'un groupe en début de formation en termes de sécurité et de coopération. Elle permet ainsi la mise en place de règles de vie communes.

Elle se déroule en 4 étapes :

1) Identifier

Consigne: « Exprimez par écrit la liste des **espoirs** et des **craintes** que vous ressentez en ce début de formation ». Entendez par « espoir », ce que vous attendez pour suivre dans de bonnes conditions la formation jean-ja et par crainte ce que vous ne souhaitez pas vivre dans le cadre de cette formation. »

Modalité: Travail individuel (5 min)

2) Partager

Consigne: « Reprenez votre liste et construisez une nouvelle liste sur les mêmes items (Espoirs et Craintes) avec la personne la plus proche de vous. Dans ce travail, toutes les idées sont bonnes. On n'en retranche aucune, on se contente éventuellement d'expliciter sa pensée ou de questionner sur la pensée de l'autre. »

Modalité: Travail en binôme (10 min)

3) Socialiser, négocier

Consigne: « Reprenez votre liste et construisez une nouvelle liste avec un autre groupe. »

Modalité: Travail en groupe de 4-6 personnes (10 min)

4) Choisir, valider





Consigne : « Chaque sous-groupe présente sur un support sa liste d'espoirs et de craintes, explicite éventuellement ses propos »

Le formateur organise par catégories les réponses des apprenants et leur demande de choisir par vote ou consensus les règles les plus pertinentes pour le groupe.

Modalité: Travail en grand groupe (10 min)

Commentaire

- Les règles peuvent être affichées et servir de point d'appui dans la régulation du groupe notamment dans des bilans réguliers où elles peuvent être reprises sous forme d'auto-évaluation et d'évaluation collectives dans une logique de formulation d'objectifs de progrès.
- Elles peuvent aussi être utilisées comme point d'appui dans des entretiens individuels de régulation (voir T22.3)